

# BIENVENUE...

## ...DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

### LUNDI

**Accueil** à 9h00 par les conseillers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

**De 9h30 à 12h30**, avec un conseiller CCI/CMA

**Passer de porteur de projet à chef d'entreprise** : Comment définir votre projet ? Quel type d'entrepreneur êtes-vous ?

**L'étude de marché et le positionnement** : Quel modèle économique ? Quelle offre proposer ? Quels clients cibler ? Quelle stratégie adopter pour les atteindre, les satisfaire, les fidéliser ? En cas de reprise, quelles questions poser aux cédants ? ...

**De 14h00 à 17h30**, avec un conseiller CCI/CMA

**Stratégie et actions commerciales** : Comment atteindre ses objectifs marketing ? Quelles sont les règles élémentaires à observer ?

**Devis – Factures – Impayés** : Comment présenter un devis, une facture ? Quelles sont les mentions obligatoires qui doivent y figurer ? Comment gérer vos impayés ?

### MARDI

**De 9h00 à 12h30**, avec un conseiller CCI-CMA

**Les mécanismes économiques et financiers de l'entreprise** : Comment bâtir une prévision d'exploitation ? Comment surveiller la rentabilité de son entreprise ? Comment établir le plan de financement de son projet ?

**De 13h45 à 15h15**, avec un conseiller CCI-CMA

**Gestion prévisionnelle et financière** : Coût de revient, tableau de bord...

**De 15h30 à 17h30**, Rencontre avec un professionnel de la banque

**L'entreprise et sa banque** : Quelles sont les modalités de financement d'un projet ? Quels sont les différents types de prêts ? Comment doit-on préparer son dossier ? Comment peut-on financer ses besoins en trésorerie ?

### MERCREDI

**De 9h00 à 9h30**

**Sensibilisation à la culture entrepreneuriale avec témoignage d'un professionnel.**

**De 9h30 à 10h00**

Le rôle du Tribunal de Commerce exposé par l'un de ses représentants.

**De 10h15 à 12h30**, Rencontre avec un professionnel des assurances :

**L'entreprise et ses contrats d'assurance** : La notion de responsabilités civile et professionnelle, quelles sont les assurances professionnelles obligatoires ? Dans quelles conditions doit-on garantir d'autres risques ? Quelles garanties personnelles complémentaires pour l'exploitant ?

**De 14h00 à 16h30**, avec des représentants des organismes sociaux (URSSAF ou Sécurité Sociale Indépendants) :

**Protection sociale du travailleur indépendant** : Quels sont les différents régimes sociaux obligatoires ? Quels sont les différents organismes concernés ? Quel est le montant des cotisations ? Quel est le niveau des prestations ? Qu'est-ce que le statut du conjoint collaborateur ?

**De 16h30 à 17h30**, avec un spécialiste de l'environnement :

Rénovation énergétique, économie circulaire, accessibilité des commerces, économie d'énergie, gestion des déchets dangereux... Quelles sont les opportunités de marché qu'offre le développement durable ? Quelles sont les réglementations et les bonnes pratiques au sein de ma profession ? Comment optimiser la gestion environnementale et économique de mon entreprise ?

## JEUDI

De 9h00 à 9h30 : Positionnement du groupe et orientation vers le module adapté au projet

### Module : Lancer son entreprise

De 9h30 à 10h30, avec un conseiller CCI/CMA

**Les mécanismes économiques et financiers de l'entreprise** : Financement et aides à la création-reprise

De 10h45 à 12h30, avec un spécialiste juridique

**Les formes juridiques de l'entreprise et les formalités** : Quel statut juridique choisir ? Rôle et fonctionnement du Centre de Formalités des Entreprises. Les différentes formes de domiciliation et le bail commercial.

De 13h45 à 14h30, avec un conseiller CCI/CMA

**Les ressources Humaines** : Apprentissage - Embauche des salariés...

De 14h45 à 16h45 : Intervention d'un expert-comptable

**La comptabilité et la fiscalité des entreprises** : Quel est son rôle ? Quelles obligations devez-vous respecter ? Quels sont les différents régimes d'imposition sur les bénéficiaires ? Comment fonctionne le système déclaratif ? Quel est le mécanisme de la T.V.A. ?

De 16h45 à 17h30 : Mission du Centre de Gestion Agréé Val de France et avantages liés à l'adhésion.

### Module : Lancer sa micro - entreprise

De 9h30 à 10h30, avec un spécialiste juridique

**Caractéristiques juridiques de la micro - entreprise**

De 10h45 à 12h30 : Avec un conseiller CCI/CMA

**Gérer son entreprise en micro** : Savoir remplir ses déclarations et calculer ses charges - Connaître ses obligations.

De 13h45 à 17h30, avec un spécialiste juridique

**Les formalités juridiques** : Rôle et fonctionnement du Centre des Formalités des Entreprises - Démarches à accomplir.

**Les perspectives de développement** : Sortie du régime et possibilités d'évolution.

## VENDREDI

De 9h00 à 9h30 : Evaluation des connaissances acquises

De 9h30 à 12h30 :

Point sur votre projet avec des conseillers CCI/CMA spécialisés dans la création-reprise  
Conseils et orientation.

Mini forum : Rencontre avec des professionnels de l'entreprise.



CCI LOIR-ET-CHER



CREATION

REPRISE

D'ENTREPRISE

*Vous vous apprêtez à créer ou à reprendre une entreprise et vous souhaitez acquérir les notions indispensables qui vous permettront de préparer au mieux votre projet.*

*Avec le stage de préparation à l'installation "Découvrir l'Entreprise", vous rencontrerez, pendant une semaine, tous les partenaires de l'entreprise (banquiers, experts-comptables, chambres consulaires...).*

*Le stage "Découvrir l'Entreprise" est un moment essentiel pour faire le point sur votre projet et nous vous y accueillerons avec plaisir.*

*L'équipe d'animation*

- Stage de préparation à l'installation "Découvrir l'Entreprise" : un programme spécialement conçu pour les créateurs et les repreneurs de Très Petites Entreprises.

**Réalisé en partenariat avec :**

**La Chambre départementale des Experts-Comptables, le Centre de Gestion Agréé Val de France, le réseau des banques, la SSI, l'URSSAF, les mutuelles d'assurance et divers organismes liés à la création - reprise d'entreprise.**



ID CCI : 0017276 / ID CMA : 0010792